

FLORENT DALMASSO

Les paysages végétaux et
agricoles:
l’empreinte de l’homme au
carrefour de la Méditerranée
et de la montagne

extrait de

Méailles
et la région d’Annot

direction PHILIPPE AUDRA



UNIVERSITÀ DI PADOVA, DIPARTIMENTO DI GEOGRAFIA
INSTITUT ZA RAZISKOVANJE KRASA ZIRC SAZU

LES PAYSAGES VEGETAUX ET AGRICOLES : L'EMPREINTE DE L'HOMME AU CARREFOUR DE LA MEDITERRANEE ET DE LA MONTAGNE

FLORENT DALMASSO

Pour analyser le paysage végétal, nous sommes amenés à comprendre comment la végétation s'est mise en place, de manière naturelle ou non, sa répartition "traditionnelle". L'histoire de la forêt, la composition floristique de cette végétation sont des facteurs explicatifs du paysage. Nous rentrerons dans ces détails pour comprendre comment, sur une zone karstique, le paysage est en cours d'uniformisation. La main de l'homme – ou son absence – est un facteur clé à la base de la dynamique paysagère ; nous retrouverons ce mécanisme.

GÉNÉRALITÉS

Un paysage se construit, il se vit

Le paysage se compose d'une partie objective – relief, occupation du sol et son agencement spatial – et d'une partie subjective, fondée sur la sensibilité de l'observateur, qui dépend d'influences culturelles, historiques, esthétiques et morales [MERCIER 2004]. La convention européenne du paysage explicite ces deux aspects : "le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations" [A. A. 2000]

La description des éléments objectifs s'appuie sur les connaissances géographiques et historiques du territoire : "le support physique du paysage ou «paysage objet» est composé d'objets naturels (roches et sols, relief, eau, végétaux, traces d'une histoire naturelle du lieu) et des empreintes laissées sur les lieux par les sociétés qui s'y sont succédées" [GROUPE DE TRAVAIL "STATISTIQUES D'UTILISATION DES SOLS" 1998].

L'analyse du paysage par la végétation permet néanmoins de limiter l'approche subjective en décrivant les formations à travers leur regroupement altitudinal. Le paysage laisse ainsi de moins en moins place à une interprétation trop personnelle

pour se rattacher à des critères plus prosaïques qui transcrivent les caractéristiques du milieu à travers l'espace et le temps.

Un étagement altitudinal adapté aux particularités locales

Le territoire étudié se situe entre des altitudes variant de 705 m à Annot à 2693 m au Grand Coyer (fig. 2). Son paysage végétal se trouve donc soumis à l'étagement altitudinal classique des milieux montagnards alpins [FISCHESSER & DUPUIS-TATE 2000].

On devrait s'attendre à trouver de bas en haut : des forêts de feuillus caduques, puis entremêlées de conifères, strictement conifères, avant de laisser la place à des pelouses clairsemées. L'altitude maximale ne permettant pas à la neige de tenir tout au long de l'année, la couverture végétale s'étend sur la plupart des sommets en été, et seuls le Grand Coyer (2693 m), la Tête du Ruch (2099 m) et la Montagne de Beaussebérard (2088 m) voient leurs flancs vierges de toute végétation.

Dans la zone d'Annot-Méailles, les terres agricoles les plus plates et les plus proches des villages ont toujours été exploitées par l'homme en sa qualité d'*ager**. Qu'il s'agisse de cultures maraîchères, peu nombreuses il est vrai, de fourrages ou en-

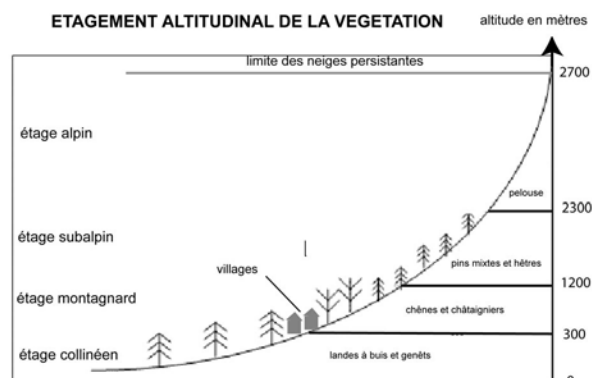


Figure 2 - Un étagement altitudinal adapté aux conditions locales. The vegetation is adapted to both altitude and Mediterranean influences.



Figure 1 - Le village de Méailles, entouré de parcelles agricoles au premier plan et d'une forêt de pins noirs en fond (photo. Fl. DALMASSO). *Méailles village surrounded by agricultural land. Black pine forest in the background.*

core d'arboriculture (noix), ces espaces cultivés se sont toujours limités aux basses altitudes et à une périphérie proche des villages, ce qui donne un aspect "entretenu" du paysage (fig. 1).

Au plus les altitudes sont importantes, au plus la végétation se modifie. Il s'agit néanmoins de forêts. Les essences les plus représentées sont le pin sylvestre, le hêtre, le chêne et le châtaignier. Le pin noir d'Autriche et le mélèze sont également présents de manière significative sur les communes de Méailles et Annot, mais sur les forêts domaniales qui ne sont pas sur la zone karstique.

L'étage collinéen, celui sur lequel les cultures abondent, est également le plus bas et contribue, autour des villages, à la vivacité du paysage. Cependant, compte tenu des altitudes faiblement élevées de notre zone d'étude, il est difficile de parler d'un véritable "étage" collinéen, il s'agit davantage de l'exploitation des terrains par les hommes en fonction de la pente et de la proximité des habitations. L'altitude ne semble que très peu intervenir.

L'étage montagnard accueille une forêt jeune, peu exploitée, dense, de châtaigniers, de pins noirs et de chênes, notamment le chêne pédonculé, peu fréquent dans cette région. Cette forêt rend une vue d'ensemble relativement dense, mais les espèces différentes s'observent par la variation des

couleurs au fil des saisons. On observe le regroupement d'espèces identiques sous forme de bouquets, sans ordre. Les espèces d'arbres sont mélangées par groupes de quelques dizaines d'individus, ce qui donne l'impression d'une gigantesque mosaïque arborée. C'est une forêt privée depuis le début du siècle, il n'y a pas eu de politique forestière générale. C'est l'étage qui a le plus été modifié par l'abandon des terres agricoles (fig. 3).



Figure 3 - Les terrasses abandonnées sont reconquises par une végétation arbustive mixte de chênes, pins sylvestres, etc. Une robine dans les marnes montre la faible épaisseur des sols colluviaux (photo. Fl. DALMASSO). *The abandoned culture terraces are reconquered by secondary vegetation, made of oaks, Scots pines, etc. A deep badlands ("robine") in marls shows the thin colluvial soil.*

L'étage subalpin ne laisse plus la place aux châtaigneraies, les feuillus ne supportent plus de telles altitudes. Seules deux espèces se partagent l'espace, il s'agit du pin noir d'Autriche (*Pinus nigra*) qui est l'espèce présente naturellement dans la région et du pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) qui a été massivement introduit par l'Office national des forêts (ONF)* à partir de 1870 pour lutter contre l'érosion. On retrouve cet étage dès que l'on s'élève au-dessus de la châtaigneraie d'Annot et sur les parties hautes de la commune de Méailles. Cette zone est plus homogène, tant sur le plan des espèces que sur la perception paysagère. En effet, les feuillages de ces deux espèces se confondent tout au long de l'année, ce qui donne une cohésion d'ensemble uniforme (fig. 4).

L'étage alpin, composé de pelouses rases servant au pâturage occupe une place relativement restreinte. Tout au plus quelques centaines de mètres de largeur. Cela s'explique par la faible altitude qui permet aux arbres des étages inférieurs de s'adapter et de conquérir un maximum de territoire.

Un espace végétalisé depuis longtemps entretenu

La forêt d'Annot, comme celles de Méailles ou de Saint-Benoît ont été mises en culture depuis le XV^e siècle comme espace de production de la châtaigne sur les sols gréseux et alluviaux de faible altitude. Cependant, une très faible partie des arbres présents à l'époque est toujours debout. Et pour cause. Jusqu'au XIX^e siècle, la population s'ac-



Figure 4 - Paysage hivernal : forêt dense de pins ssp ; les zones soumises à l'érosion active ne sont pas végétalisées, le sol peu épais ne tient pas en place (photo. FI. DALMASSO)
Winter landscape : dense pine forest ; the active erosion hinder the vegetation development ; the thin soil is washed away.

croît dans le canton et ses besoins augmentent. La forêt n'occupe alors que 10 % environ de sa superficie actuelle. Les terrains sont cultivés et utilisés pour le parcours du bétail [COCHAUD 2003].

La forêt, qui constitue la matrice paysagère du canton d'Annot a donc été utilisée et entretenue depuis plus de 500 ans pour la culture de la châtaigne, mais depuis bien plus longtemps pour le bois de chauffage qu'elle procurait. Son état est passé de forêt de subsistance, du XV^e siècle jusqu'au rattachement du Comté de Nice à la France en 1860, à un état d'abandon, conséquence de l'exode rural (fig. 5). Cette forêt a eu deux destinées. Soit elle a été prise en charge par les services de l'État et reboisée avec du pin noir d'Autriche et du hêtre, soit elle a été laissée à elle-même puis reconquise par les espèces pionnières que sont le pin sylvestre et le chêne pubescent (aussi appelé chêne blanc).

DES FORMATIONS VÉGÉTALES MONTAGNARDES ET MÉDITERRANÉENNES

Les principales formations végétales

Nous allons voir maintenant les espèces végétales dans leur détail. Nous nous intéressons principalement aux espèces pionnières dominantes qui ont conquis les terres abandonnées, et aux espèces autochtones [BONNIER 1988].

Pin Sylvestre (*Pinus sylvestris*, Pinacées)

Espèce pionnière par excellence, elle s'adapte très bien aux conditions climatiques rudes et surtout se reproduit rapidement. Il lui a fallu un siècle pour coloniser l'ensemble du territoire, de manière mixte, avec des feuillus ou des résineux. Son exploitation est peu rentable car le bois est de qualité médiocre et sa valeur paysagère n'est pas exceptionnelle. L'espèce contribue toutefois à diversifier les couleurs de la forêt et à la rendre moins monotone (fig. 7).

Pin noir d'Autriche (*Pinus nigra*, Pinacées)

Ce grand pin aux aiguilles sombres est courant dans les forêts des Alpes de Haute-Provence en deçà de 2500 m. Il a été replanté massivement par l'Office national des forêts pour stabiliser les versants érodés. L'espèce est toutefois tellement commune qu'elle ne valorise pas le paysage et tend à apporter des nuisances : incendies, parasites, etc.

Périodes	Activité	Cause	Conséquences
XV ^e siècle	Châtaigneraie	Nécessité de survie	Forêt bien entretenue, dense, en futaie, quasi mono-spécifique
1860-1900	RTM* plantation en banquettes de pin noir et hêtre	Érosion trop importante, inondations fréquentes	Modification globale du paysage revégétalisé, topographie modifiée (banquettes) : deux espèces privilégiées
1860-1980	Exode rural	Arrivée des moyens de communication dans la vallée	Dépeuplement humain, abandon des terres agricoles, envahissement par des friches et des landes
1880-1960	Exploitation forestière	Rentabilité économique, ouverture des voies d'accès au massif	Ouvertures dans le paysage forestiers : pistes de transport et de débardage. Entretien de la forêt par ouvertures (fig. 6)
Après 1980	Reconquête forestière et paysagère	Rurbanisation, arrivée de nouveaux loisirs, de nouvelles clientèles sur les communes : randonnée, champignons, chasse, tourisme	Charte forestière : réouverture des prairies de pâturage, entretien de la forêt, tentative de relance des châtaigneraies, structuration du paysage

Fig. 5 - Chronologie des phases d'évolution du paysage forestier. *Chronology of the main phases of the forest landscape.*

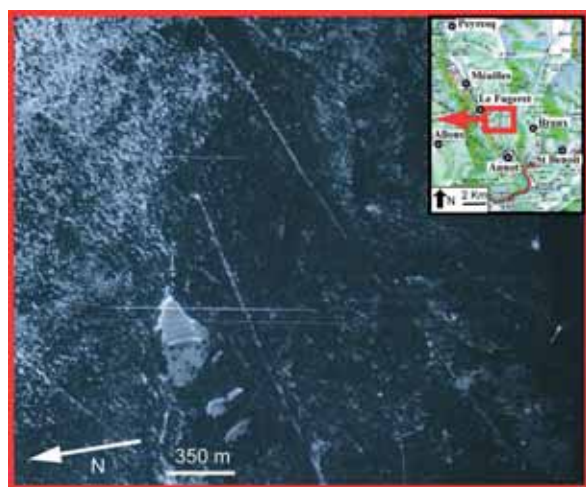


Figure 6 - En 1948, les câbles de débardages témoignent de l'exploitation forestière intense (Photographie aérienne Entrevaux – St-Martin-Vésubie, 1948, n° 144). *In 1948, the logging activity intensively used forwarding cables.*



Figure 7 - Le pin Sylvestre, espèce plantée massivement à la fin du XIX^e siècle, a aujourd'hui conquis toutes les forêts (photo. Fl. DALMASSO). *The Scots pines, intensively planted at the end of the XIXth century, are currently widespread.*

Chêne pubescent (*Quercus pubescens*, Fagacées)

Il fait partie des espèces réintroduites car supportant la sécheresse et le froid. Malgré sa préférence pour les sols calcaires, on en retrouve sur les grès d'Annot où sa présence est remarquée en hiver par les trouées qu'il crée par la perte de ses feuilles. C'est un arbre commun de cette région.

Chêne pédonculé (*Quercus robur*, Fagacées)

Il représente traditionnellement l'arbre des plaines et ne dépasse que rarement les 1000 m d'altitude. On le trouve à ces altitudes sur la commune d'Annot où il semble profiter des influences du climat méditerranéen pour s'épanouir. Son houppier est relativement haut et géométrique, il dépend avant tout de son environnement.

Hêtre (*Fagus sylvatica*, Fagacées)

Le hêtre pousse dans le cortège des chênes. Il est limité par l'altitude (1900 m en adret) et le manque de luminosité. Il pousse sur la commune d'Annot sous forme de taillis*.

Châtaignier (*Castanea vulgaris*, Fagacées)

Il pousse sous forme de taillis simple. L'abandon progressif de la châtaigneraie a permis l'apparition de maladies et de parasites comme l'Endothia (chancre du châtaignier) et le Phytophthora (encre). Mal entretenus, les sous-bois sont gagnés par les broussailles dans un premier temps puis par les pins sylvestres, premiers arbres pionniers. Ces arbres majestueux façonnent le paysage et leurs cavités offrent le gîte à un cortège d'espèces nicheuses cavernicoles et forestières (torcol, pic épeiche, pic épeichette, pic noir, pic vert, grimpereau, etc.)

Mélèze d'Europe (*Larix europaea*, Pinacées)

Ce conifère a la particularité de perdre ses aiguilles en hiver, ce qui complexifie le paysage forestier. C'est un arbre emblématique des Alpes françaises entre 500 et 2500 m. Son bois imputrescible est largement utilisé et valorisé dans l'industrie locale du bois.

Buis (*Buxus sempervirens*, Buxacé)

Le buis est un végétal buissonnant à arbustif, il pousse parmi les espèces pionnières, mais résiste également en sous-bois. On le trouve en particulier sur les terrains abrupts, avec une faible épaisseur de sol. Il est souvent accompagné de broussailles et de cytises. Du point de vue paysager, il compose la majorité des landes, formation de sol pauvre constituée de buis, herbes maigres, arbustes, bruyères, genêts. Sur le versant à l'aplomb de Méailles, il progresse en "peau de léopard". Le paysage paraît alors plus ouvert.

La pinède acidophile et le pin sylvestre profitent de la dualité de substrat, entre calcaires et grès d'Annot siliceux. Elle est accompagnée d'un cortège d'arbustes communs le prunier (*Prunus communis*) et de broussailles.

La pente et la faible épaisseur de sol par endroits n'autorisent que l'installation d'une lande acidophile à genêts et cytises. La lande est une zone de sol pauvre, calcaire, sur lequel ne poussent que des végétaux herbacés à arbustifs. Les genêts présents sont *Genista hispanica*, *Genista sagittalis* et

Genista tinctoria de la famille des Papilionacées. Les cytises, également de la famille des Papilionacées, sont représentées par les genres *Cytisus sesifolius* et *Cytisus capitatus*. On trouve cette formation, accompagnée de buis (*Buxus sempervirens*, Buxacées) sur les sols fortement dégradés : en contrebas du village de Méailles, sur la pente menant du bas de la barre rocheuse au lit de la Vaïre, ainsi que sur la zone de combat entre les étages subalpins et alpins. On appelle aussi cette zone "zone de transition", c'est un espace plus ou moins large dans lequel les caractéristiques de deux étages se mélangent (fig. 8).

La forêt mixte : pins noirs d'Autriche, châtaigniers, hêtres, chênes pubescents. On la retrouve en grande majorité sur les terrains siliceux, sur la commune d'Annot. Le châtaignier ne s'étend pas ou très peu au-delà de la zone des grès, sauf sur des colluvions comme au-dessus de Méailles.

Des zones agricoles abandonnées

Les terrains cultivés se situent à proximité immédiate des villages, sur les zones les moins escarpées.



Figure 8 - Landes à buis et à genêts (second plan) et à herbes maigres et cytises au premier plan, en contrebas de Méailles (photo. Fl. DALMASSO). Below Méailles village, the moor is made of sparse grass and cystisus, and of box tree and broom in the background.

pées. Les sols, constitués sur les différentes roches mères (grès, calcaires en parois et marnes) sont généralement peu évolués et les roches mères affleurantes (lithosols) sont fréquentes sur grès et calcaires (voir chapitre sur les sols). Les zones agricoles exploitaient autrefois ces terrains peu propices à une agriculture intensive, mais l'exode rural a fait se concentrer l'essentiel des parcelles exploitées sur des terrains alluviaux (bords de Vaïre à Annot, au Fugeret) et sur le plateau de Méailles. Les sols y sont plus épais et suffisamment riches pour la culture de blé tendre, qui supporte les températures extrêmes. Sur les faciès d'éboulis stabilisés formés de colluvions sablo-limoneuses, on rencontre des sols plus évolués et fertiles de type sol brun forestier, mais ces espaces, trop éloignés des villages, ne sont plus exploités.

Outre le blé tendre, on cultive des céréales comme l'orge et l'escourgeon qui sont des variétés présentes depuis plusieurs siècles. Les agriculteurs des communes d'Annot, du Fugeret et de Méailles, pratiquent la polyculture et l'élevage. Ils consacrent une partie des terres au fourrage pour leur bétail (ovin ou caprin). Il s'agit de maïs ou de prairies artificielles. Les prés sont fauchés deux fois par an, ce qui confère au paysage un aspect plus verdoyant, vivant, témoin d'un espace toujours en activité.

En plus de ces activités, on sait que par le passé, ne serait-ce qu'au début du XX^e siècle, les vergers se situaient en périphérie immédiate des villages. Les récoltes d'abricots, cerises, pêches, pommes, poires, prunes servaient de complément à la vie de tous les jours, voire en cas d'excédent était vendues sur les marchés de la région. Les terrains autrefois occupés par ces vergers sont aujourd'hui conquis par des habitations récentes ou des lotissements, voire, laissés à l'état de friche ou de prairies de fauche. Les fruitiers qui restent n'ont plus qu'un aspect d'agrément dans les alentours immédiats des villages.

Les terrains agricoles, comme le Champs Jaubert à Méailles, sont entrecoupés de canaux d'irrigation ou de ravins d'une dizaine de mètres de profondeur. Ils sont souvent bordés d'arbustes ou d'arbres qui font office de haies naturelles. On retrouve des espèces comme le peuplier (*Populus nigra* et *Populus alba*, Salicinées) (fig. 9), le prunier (*Prunus spinosa* Rosacées), le buis, etc. Le paysage est construit, aménagé, et cela depuis des dizaines d'années. C'est une constante du paysage en milieu montagnard, la main de l'homme est obligée d'intervenir (voir chapitre Paysages).

Avec l'exode des paysans vers les agglomérations, les parcelles agricoles ont été délaissées tout au long du XX^e siècle jusque dans les années 1990. La taille et la forme des parcelles ont très peu changé. Leur abandon n'a semble-t-il pas été suivi d'un remembrement, mais tout simplement d'une revégétalisation par des espèces pionnières.

LA RECONQUÊTE DE L'ESPACE PAR LA VÉGÉTATION NATURELLE

La population du canton d'Annot a fortement évolué au cours du XX^e siècle. Victime de l'exode rural, les communes se sont dépeuplées des hommes en âge de travailler. La commune d'Annot a perdu quelques centaines d'habitants, notamment des agriculteurs qui se sont exilés à Nice ou Digne. De fait, les terrains agricoles se sont progressivement laissés gagner par une végétation arbustive (prunier, buis, etc.), en commençant par les terrains les plus éloignés des exploitations agricoles et des accès les plus difficiles. La végétation est passée



Figure 9 - Le peuplier noir, arbre ripicole, s'est installé sur les zones agricoles au bord des ruisseaux ; plateau de Méailles (photo. FI. DALMASSO). *In Méailles plateau, the black poplar occurs along creeks, making boundaries between plots of land.*

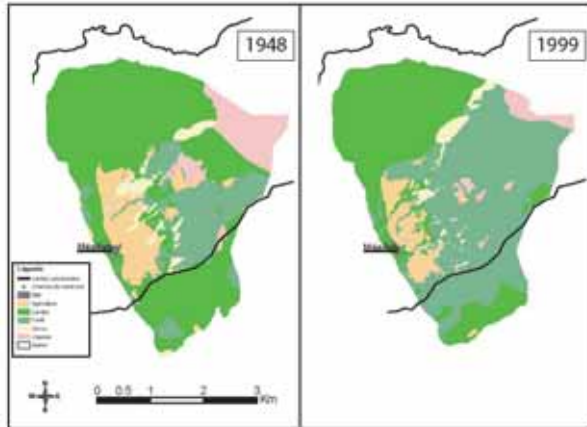


Figure 10 - Évolution de l'occupation du sol entre 1948 et 1999 (d'après photographies aériennes). Les zones cultivées ont reculé au profit des broussailles, qui ont été à leur tour colonisées par la forêt. Les fonctions agricoles se resserrent autour du village de Méailles. Land uses evolution between 1948 and 1999 (after aerial views). Agriculture area has been colonized by moor, which is itself replaced by the forest extension. Agricultural activity retracts around Méailles village.

	1948		1999	
	ha	%	ha	%
Agriculture	160,7	10,7	101,2	6,7
Bâti	4,5	0,3	5,0	0,3
Forêt	257,8	17,1	728	48
Clairière	143,5	9,5	54,6	3,6
Landes	882,2	58,6	565	37,3
Roches	67,1	4,5	52,4	3,5
Surf. totale	1506,2	100	1516,2	100

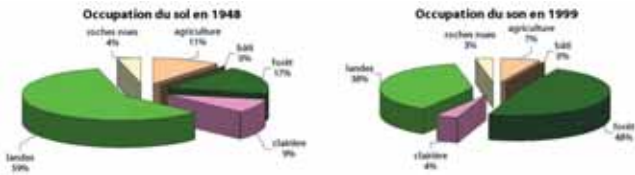


Figure 12 - Surfaces, en valeurs absolue et relative, des types d'occupation des sols entre 1948 et 1995. La forêt s'est développée au détriment des terres cultivées. Surfaces of land according to the type of uses between 1948 and 1995. The forest extended over cultivated land.

d'une terre agricole labourée, entretenue, à une friche qui s'est densifiée au fur et à mesure des années (fig. 10, 11, 12).

En l'espace d'une vingtaine d'années, les espèces arborescentes pionnières se sont installées, et en premier lieu le pin sylvestre. Ce sont les landes de pâturage non entretenues qui ont été les premières conquises par la forêt.

D'une manière générale, en un siècle, la surface forestière a augmenté de manière significative, mais pas forcément en qualité. Les châtaigneraies

entretenues et exploitées qui datent pour certains du XV^e siècle ont laissé la place à des forêts mixtes de feuillus en taillis (chênes, châtaigniers), difficilement pénétrables tant elles sont délaissées.

Les espaces restés relativement vierges de toute reconquête forestière durant les années 1900 à 1980 ont pour certains été utilisés – et devraient l'être – pour les estives. En effet, les acteurs locaux tentent de relancer l'activité agricole et l'entretien du milieu naturel en promouvant l'utilisation de ces terrains

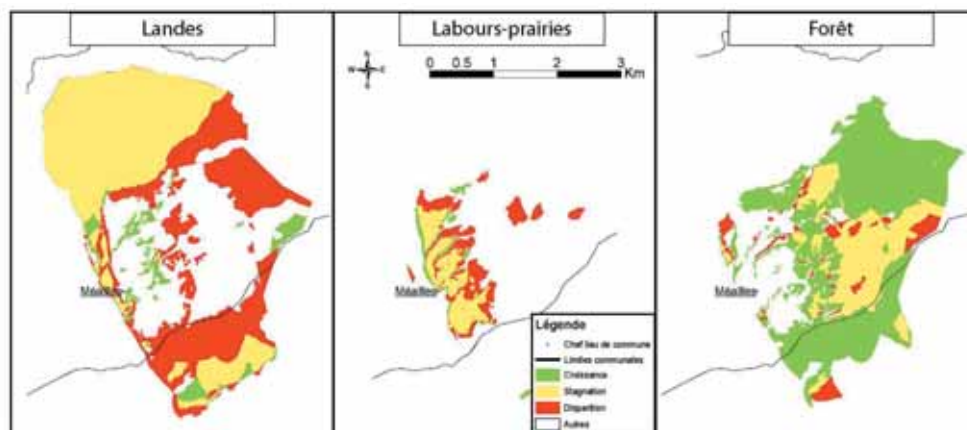


Figure 11 - Évolution de l'occupation des sols agricoles entre 1948 et 1999 (d'après photographies aériennes). Les zones cultivées ont reculé au profit des landes, qui ont été à leur tour colonisées par la forêt. Les fonctions agricoles se resserrent autour du village de Méailles. The evolution of the uses of agricultural soils between 1948 and 1999 (after aerial views). Agriculture area has been colonized by moor, which is itself replaced by the forest extension. Agricultural activity retracts around Méailles village.

comme landes de pâturage soit par des agriculteurs locaux, soit en estive pour des troupeaux varois.

Glossaire

Ager - Dans le paysage agraire méditerranéen, la caractéristique fondamentale est la division en trois du territoire de la communauté : l' *ager*, la partie la plus fertile, était cultivée parfois en terrasses : le *saltus*, la moins fertile était constamment laissée au pacage des animaux et la *silva* était l'espace occupé par la forêt [BAUD & al. 2003].

Office National des Forêts (ONF) - Établissement public de gestion des forêts domaniales en France, dont le service de Restauration des terrains de montagne (RTM) a reboisé massivement les Alpes du Sud entre 1860 et 1910.

RTM – Service de Restauration des terrains de montagne dépendant de l'ONF.

Taillis - Ensemble de tiges de même âge, issues de rejets de souches et groupées en cépées sur chaque souche [www.onf.fr/foret/flore/arbres/lexique.htm].

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- A. A. (2000) – *Convention européenne du paysage*, Florence, p. 10
<http://www.coe.int/T/f/coop%20E9ration_culturelle/environnement/paysage/Pr%20s entation/9_Texte/03_Convention_FR.asp#TopOfPage>.
- BAUD P., BOURGEAT S. & BRAS C. (2003) – *Dictionnaire de Géographie*, Hatier, Paris, 544 pp.
- BONNIER G. (1988) – *Flore complète portative de la France, de la Suisse et de la Belgique*, Belin, Paris, 395 pp.
- COCHAUD P. (2003) – *Charte de territoire forestier du Canton d’Annot*, Direction du Développement, de l’aménagement et de l’environnement, Digne, 38 pp.
- FISCHESSER B. & DUPUIS-TATE M.-F. (2000) – *Le guide illustré de l’écologie*, La Martinière & Cemagref, Paris, 319 pp.
- GROUPE DE TRAVAIL “STATISTIQUES D’UTILISATION DES SOLS” (1998) – *Compte rendu de la réunion ad hoc sur “Les indicateurs paysages”*, Office Statistique des Communautés européennes, Luxembourg, 21 pp.
- MERCIER D. (2004) – *Le commentaire de paysages en géographie physique*, Coll. U, Armand Colin, Lassay-les-Châteaux, 255 pp.

LONG ABSTRACT

AGRICULTURAL AND VEGETAL LANDSCAPE : THE MARK OF MAN AT THE CROSS OF THE MEDITERRANEAN AND THE ALPINE MOUNTAIN INFLUENCES

The vegetation of Annot area mixes altitudinal levels and Mediterranean influences. Diverse host rocks (sandstone, marls, limestone) give origin to specific types of soil, outlined by the vegetation distribution. The microclimates of the Upper Var valley and the soil types allow the development of Mediterranean plants even in altitude.

The landscape is an abstract concept, defined as “the part of the nature that an area displays to an observer”. This definition combines an objective analysis for the elements of the nature and a subjective analysis due to the look of the observer. If the landscape is seen equivalently, it is not perceived similarly by everybody : the landscape is peculiar for each observer.

*The area extends over more than 2000m of altitude from 700m to 2700m. The vegetation is distributed according to the alpine altitudinal levels. In the lower parts, the moor with box tree (*Buxus sempervirens*) and broom (*Genista* ssp) evokes the Mediterranean landscape. In the mountainous level, from 700m to 1200m, the several-hundred-year-old chestnut groves occur on sandstone soils beside white and pedunculate oaks. The subalpine level (from 1200 to 2300m) harbors small beechwoods that appear as patches amongst a uniform landscape made of Scots pines (*Pinus sylvestris*) and Austrian black pines (*Pinus nigra*). Finally, above 2300m, the alpine meadows are used as pasture.*

The forest was always used, to provide heating, building or food, particularly the chestnut grove. From 1870, after the abandonment by farmers, the state administration has reforested with Scots pines and secondarily with white oaks. Both species are now well adapted and the Scots pine now predominates in the landscape. In the second part of XXth century, forest tracks were built for logging.

*The Austrian black pine is the most frequent in the "natural" vegetation. It grows as much on sandstone soil as on limestone soil. It is sometimes associated to the white oak (*Quercus pubescens*) and to the beech (*Fagus silvatica*). Oaks and beeches grow as patches, which are not frequently mixed. The pedunculated oak (*Quercus robur*) is scarce. The moor develops on steep slopes devoid of soils and on areas abandoned since some decades. The moor is made of box trees, brooms and some small white oaks. The agricultural area is mainly used for cereals and forage. The plots of land display geometrical shape and are bounded by hedges made of poplar (*Populus ssp*) or fruit trees. Annot, Le Fugeret and Méailles villages have evolved like the entire Mediterranean Middle Mountain. During the XXth century, the farmers migrated toward the Riviera seaside or toward Digne City in the hinterland. This exodus changed the landscape in a few decades. The moor colonizes the abandoned land and becomes now more and more dense and high. White oaks and Scots pines currently develop on land that was cultivated less than one century ago. The reconquest by the forest, evident on diachronic aerial views, tends to standardize the current landscape.*